

Montreuil, le 24 Avril 2015

**RÉFORME DU FERROVIAIRE**

LES CE ET LE CCE EN DANGER ! QUEL AVENIR POUR LE PERSONNEL ?

Malgré une forte mobilisation des cheminots et du personnel CE/CCE en juin 2014, le gouvernement et la direction de la SNCF ont imposé la loi portant réforme du système ferroviaire le 04 août 2014, avec l'appui de certaines organisations syndicales.

En éclatant la SNCF en 3 EPIC, la question des activités sociales et culturelles et l'avenir des personnels CE et CCE n'a été porté que par la CGT.

D'autres préfèrent vendre le patrimoine des cheminots et promouvoir les chèques vacances, restaurant ou FNAC.

Pour la CGT, des questions cruciales sont en suspens: Quelle capacité d'intervention des cheminots sur les questions économiques (emploi, égalité professionnelle, santé, etc.)? Quel avenir des activités sociales et culturelles? Quand on sait qu'aujourd'hui, des différences de traitement et de droit d'accès aux activités sociales et culturelles existent déjà par la création de certains CE nationaux ! A l'exemple du CE Gares & Connexions qui a décidé de ne pas reverser sa dotation Activités Sociales aux CER pour les agents de son périmètre travaillant en région. Ces agents, au jour de leur changement de CE d'attache, n'ont plus eu accès aux offres des CER proposées sur leur territoire professionnel du fait de décisions dogmatiques. Eux mesurent les injustices causées par de telles situations. Ceux du CE Fret mesurent aussi les valeurs portées par la CGT.

Si de telles mutations devaient se poursuivre et s'amplifier au travers des restructurations engendrées par la réforme du système ferroviaire,

- c'est l'asphyxie financière des CE de proximité qui serait sciemment organisée ;
- c'est la réduction des droits d'intervention des cheminots sur les orientations structurelles et économiques en territoire qui serait mise en œuvre ;
- Ce sont nos activités sociales et culturelles offertes aux cheminots et à leurs famille en proximité (arbres de Noël, mini séjours, voyages, séjours découverte, centres de loisirs...) qui seraient remises en cause;
- Ce sont les emplois des personnels CE/CCE qui seraient ciblés !

Les expériences menées avec les CE nationaux et de Directions (Gares et Connexions, Clientèle, GI ou transverse...) mais aussi dans certains CER démontrent que, rapidement, c'est la seule redistribution (chèques en tous genres) pour servir la sphère marchande qui s'établit au détriment de l'ensemble de nos activités et de leur contenu. Là encore, c'est l'emploi des personnels et la nature même de nos activités qui sont sur la sellette.

En effet, le maintien et le développement des activités sociales exigent de la proximité et de la qualité.

Pour cela, les personnels CE et CCE, avec les cheminots, ne céderont pas aux diktats que le gouvernement et la direction SNCF veulent leur imposer.

Le collectif CE/CCE de la Fédération CGT des cheminots vous propose de bâtir une journée d'action de grève et un rassemblement national devant le siège de la Direction SNCF à St DENIS.

SIGNEZ et FAITES SIGNER MASSIVEMENT NOTRE PÉTITION qui s'inscrira en appui à notre mobilisation.

(<http://www.cheminotcgt.fr/petitions/>)

